



DAAC – Héros et Héroïnes dans les pièces du répertoire

Théâtre

Objectifs pédagogiques :

- *Aborder la scène théâtrale par une pièce du répertoire.*
- *Comprendre les questions de Dramaturgie.*
- *Lire et dire le vers.*
- *Interroger le répertoire pour comprendre ces héros et héroïnes d'hier à aujourd'hui.*
- *Expérimenter des mises en espace et être sensibilisé à la scénographie.*

Descriptif de l'action :

L'action peut s'inscrire notamment dans les séquences Théâtre des programmes de Lettres. Une ou plusieurs classes peuvent construire un projet autour de la mise en valeur d'une figure du répertoire classique. Un partenaire artistique intervient 9h pour accompagner les problématiques de mise en voix, dire le vers et mettre en espace. Une pièce classique peut-être vue sur une scène régionale. Une restitution est envisagée dans le cadre de la journée des arts dans l'établissement, ou lors d'un événement artistique défini.

Différentes étapes de l'action :

- 1°/ Détermination par le professeur d'une thématique autour du théâtre de répertoire avec une figure de héros ou d'héroïne.
- 2°/ Découverte d'une pièce du répertoire sur une scène régionale avec la découverte des coulisses et des métiers du théâtre. (Rencontrer) / (Connaître)
- 3°/ Intervention d'un comédien pour la mise en voix, la mise en espace et l'apprentissage de l'alexandrin (9h). (Pratiquer)
- 4°/ Appropriation par les élèves (individuellement ou en choralité) d'un extrait de tragédie. (Pratiquer) / (Connaître)
- 5°/ Il est attendu une restitution de cette expérience, sous forme libre à partager au moins au sein de l'établissement.



Niveaux concernés :

Collèges lycées (LGT, LP), EREA

Pour construire ce projet :

Il est impératif de se rapprocher d'une structure culturelle de proximité ([liste](#)), La co-construction permet de partager les objectifs du projet, de choisir le spectacle, sa médiation éventuelle, et l'artiste partenaire. Elle permet également d'établir un budget et un calendrier. Après cette étape indispensable, la structure culturelle pourra solliciter la DRAC NA pour le cofinancement des interventions artistiques

Financements :

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre des appels à projets.

Financements propres de l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et de la billetterie et 300€ de cofinancement des interventions artistiques.

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements : Nathalie FERRIER - Conseillère académique Arts et culture - DAAC Rectorat de Bordeaux - 05 57 57 35 90

nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

Se mettre en contact avec les professeurs relais Théâtre ([liste](#)) en départements qui vous aideront à monter le projet.

Partenaires culturels :

Structures culturelles de proximité ([liste](#)),

Partenaires institutionnels :

DAAC du rectorat de Bordeaux

DRAC NA

Collectivités départementales et régionale.